

Politique de santé

## Les Pep de Haute-Corse portent la plateforme d'orientation autisme et TND régionale

Publié le 15/11/19 - 15h19

**L'ARS Corse conventionne avec les Pep de Haute-Corse pour le déploiement de la plateforme régionale d'orientation autisme et TND, support des forfaits précoces. De nombreux partenaires sont impliqués dans la démarche.**

L'ARS Corse a désigné le centre d'action médico-sociale précoce (Camps) de l'association des Pupilles de l'enseignement public de Haute-Corse (ADPep 2B) comme porteur de la première plateforme d'orientation et de coordination des troubles du neurodéveloppement (TND) de l'île. La convention constitutive a été signée le 14 novembre en présence de Claire Compagnon, déléguée interministérielle à l'autisme et aux TND.



Repérage et intervention précoce #TND #Autisme sans reste à charge pour les familles. Signature pour le déploiement d'une plateforme d'orientation et de coordination en Corse #changeonsladonne @ARSCORSE1 @pep\_2b @handicap\_gouv pic.twitter.com/oXgYVG1eXz

— CLAIRE COMPAGNON (@CCompagnon\_) November 14, 2019

"Afin d'assurer un égal à accès à tous les enfants corses, l'ARS a souhaité que la plateforme dispose d'une compétence régionale avec néanmoins une organisation infraterritoriale pour favoriser un accès facilité au plus près du lieu de vie de l'enfant", précise le communiqué de presse. La plateforme repose sur une organisation partenariale de tous les acteurs de la prise en charge : ADPep de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, l'association régionale pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte (Arsea), Espoir Autisme Corse, le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad) des Tilleuls, les CH d'Ajaccio, de Bastia et de Castelluccio, l'équipe relais handicaps rares, le centre ressources autisme (CRA) Corsica (également géré par l'ADPep 2B), l'unité de bilans Dys, le service de neuropédiatrie et le centre de référence des troubles de l'apprentissage de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM).

L'ARS Corse a également initié un partenariat entre le CRA Corsica et l'Assurance maladie pour une action d'information des médecins autour des TND et la diffusion des outils et guides permettant le repérage précoce des signes d'alerte des TND. La plateforme, pour l'instant composée d'un médecin coordonnateur, de deux référents de parcours et d'un secrétaire, débute progressivement son activité avec une couverture des pays ajaccien et bastiais. À compter de mars 2020, les territoires de l'extrême sud et de la plaine orientale seront couverts. La couverture totale de la région sera effective en juin 2020 avec l'intégration des territoires de la Balagne et du Cortenais.

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>